

Écoles des transitions écologiques

Comment d'inscrire ?

année 2023-2024

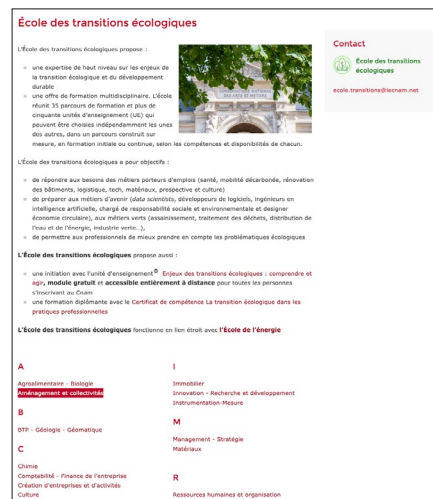
De manière générale, pour toute inscription au Cnam, **choisissez prioritairement le centre le plus proche de chez vous**. Les inscriptions aux unités d'enseignement (UE) et aux diplômes sont gérées par le centre Cnam, situé à Paris ou en région, qui les dispense.

[Vous êtes sur la page de l'École des transitions écologiques](#)

1 – Choisissez votre discipline dans la liste alphabétique et cliquez

► La page listant les diplômes et les unités d'enseignement (UE) de la discipline choisie s'ouvre

Exemple : je clique sur Aménagement et collectivités



École des transitions écologiques

L'École des transitions écologiques propose :

- une expertise de haut niveau sur les enjeux de la transition écologique et du développement durable
- une offre de formation multidisciplinaire. L'école réunit 35 parcours de formation et plus de cinquante unités d'enseignement (UE) qui peuvent être choisies indépendamment les unes des autres, dans un parcours construit sur mesure, en formation initiale ou continue, selon les compétences et disponibilités de chacun.

L'École des transitions écologiques a pour objectifs :

- de répondre aux besoins des métiers porteurs d'emplois (santé, mobilité décarbonée, rénovation des bâtiments, logistique, tech, matériaux, prospective et culture)
- de préparer aux métiers d'avenir (data scientifique, développeurs de logiciels, ingénieurs en intelligence artificielle, chargé de responsabilité sociale et environnementale et designer économie circulaire), aux métiers verts (assainissement, traitement des déchets, distribution de l'eau et de l'énergie, industrie verte...)
- de permettre aux professionnels de mieux prendre en compte les problématiques écologiques

L'École des transitions écologiques propose aussi :

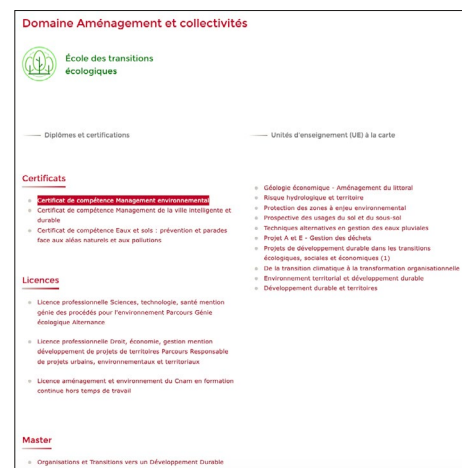
- une initiation avec l'unité d'enseignement[®] **Enjeux des transitions écologiques** : comprendre et agir, **module gratuit et accessible entièrement à distance** pour toutes les personnes s'inscrivant au Cnam
- une formation diplômante avec le **Certificat de compétence La transition écologique dans les pratiques professionnelles**

L'École des transitions écologiques fonctionne en lien étroit avec l'**École de l'énergie**

A Agroalimentaire - Biologie Aménagement et collectivités	I Innovations Innovation - Recherche et développement Instrumentation-Mesure
B BTP - Géologie - Géomatique	M Management - Stratégie Matériaux
C Chimie Comptabilité - Finance de l'entreprise Création d'entreprises et d'activités Culture	R Ressources humaines et organisation

2 – Choisissez dans la liste des Diplômes et certifications ou celle des Unités d'enseignement (UE) et cliquez

Exemple : je clique sur le Certificat de compétence Management environnemental



Domaine Aménagement et collectivités

 École des transitions
écologiques

— Diplômes et certifications — Unités d'enseignement (UE) à la carte

Certificats

- Certificat de compétence Management environnemental**
- Certificat de compétence Management de la ville intelligente et durable
- Certificat de compétence Eau et sols : prévention et paradoxe face aux aléas naturels et aux pollutions

Licences

- Licence professionnelle Sciences, technologie, santé mention génie des procédés pour l'environnement Parcours Génie Écologique Alternance
- Licence professionnelle Droit, économie, gestion mention Développement de projets de territoires Parcours Responsable de projets urbains, environnementaux et territoriaux
- Licence aménagement et environnement du Cnam en formation continue hors temps de travail

Master

- Organisations et Transitions vers un Développement Durable

À droite de la page, une liste de Unités d'enseignement (UE) est visible :

- Géologie économique - Aménagement du littoral
- Risque hydrologique et territoire
- Protection des zones à enjeu environnemental
- Inspection des usages du sol et du sous-sol
- Techniques alternatives en gestion des eaux pluviales
- Projet A et E - Gestion des déchets
- Projet de développement durable dans les transitions écologiques, sociales et économiques (1)
- De la transition climatique à la transformation organisationnelle
- Environnement territorial et développement durable
- Développement durable et territoires

► La page présentant le diplôme ou l'UE s'ouvre

Management environnemental

Code diplôme/certificat: CC3600A

16 crédits
Niveau d'entrée: Sans niveau spécifique
Niveau de sortie: Sans niveau spécifique
Responsable(s): Philippe DURANCE
Anne ROUBELAT

Présentation PROGRAMME COMPÉTENCES ET DÉBOUCHÉS INFORMATIONS PRATIQUES

Public, conditions d'accès et prérequis

Pré requis : Niveau bac+2 ou bonne connaissance de l'entreprise.

Objectifs

Etre en mesure d'intégrer la gestion de l'environnement dans la gestion quotidienne de l'entreprise, à tous les niveaux et fonctions concernés.

Mentions officielles

Institution officielle figurant sur le diplôme : Certificat de compétence[®] Management environnemental

Code(s) NSF : Ressources humaines, gestion du personnel, organisation du travail (contrôle/prévention) (315) - Sciences humaines et droit (12)

Code(s) ROME : Recherche en sciences de l'homme et de la société (K2401) - Conseil en organisation et management d'entreprise (M1402)

Depuis sa création en 1794, le Cnam accompagne les évolutions du monde professionnel et industriel. Par ses missions de formation, de recherche et de diffusion de la culture scientifique et technique, il est un acteur majeur de toutes les transitions : écologique, énergétique, numérique, économique, pédagogique, sociétale... Pour répondre au mieux à ses missions, l'établissement ouvre l'École des transitions écologiques.

Pour répondre au mieux à ses missions, l'établissement ouvre l'École des transitions écologiques.

PENSEZ VAE !
Validation des acquis de l'expérience

3 – Pour vous inscrire

► Allez dans l'onglet « Informations pratiques »

Management environnemental

Code diplôme/certificat: CC3600A

16 crédits
Niveau d'entrée: Sans niveau spécifique
Niveau de sortie: Sans niveau spécifique
Responsable(s): Philippe DURANCE
Anne ROUBELAT

Présentation PROGRAMME COMPÉTENCES ET DÉBOUCHÉS INFORMATIONS PRATIQUES

Contact

SPR16 - Innovation
2 rue Conté 75 256
75003 Paris
Tél : 01 40 37 23 23
Joseph Lécourt
Voir le site
E innovation.cnam.fr

Voir le calendrier, le tarif, les conditions d'accessibilité et les modalités d'inscription dans le(s) centre(s) d'enseignement qui propose(nt) cette formation.

Diplôme ou certificat

- Paris
 - Centre Cnam Paris
 - Année 2023 / 2024 : UE à la carte[®]
 - Année 2024 / 2025 : UE à la carte[®]
- Guadeloupe
 - Pointe-à-Pitre
 - Année 2023 / 2024 : UE à la carte[®]
- Nouvelle Aquitaine
 - Nouvelle Aquitaine
 - Année 2023 / 2024 : UE à la carte[®]
 - Année 2024 / 2025 : UE à la carte[®]

Depuis sa création en 1794, le Cnam accompagne les évolutions du monde professionnel et industriel. Par ses missions de formation, de recherche et de diffusion de la culture scientifique et technique, il est un acteur majeur de toutes les transitions : écologique, énergétique, numérique, économique, pédagogique, sociétale... Pour répondre au mieux à ses missions, l'établissement ouvre l'École des transitions écologiques.

Pour répondre au mieux à ses missions, l'établissement ouvre l'École des transitions écologiques.

PENSEZ VAE !
Validation des acquis de l'expérience

► Dans la rubrique « Diplôme ou certificat », choisissez votre lieu de formation et cliquez

Exemple 1 : je clique sur Paris

► Une page s'ouvre : cliquez sur « M'inscrire »

► Une page s'ouvre : cliquez sur « S'inscrire »

► Une page s'ouvre : entrez vos identifiants ou créez votre compte pour vous inscrire

Management environnemental

Code diplôme/certificat: CC3600A-PAR01

16 crédits
Niveau d'entrée: Sans niveau spécifique
Niveau de sortie: Sans niveau spécifique
Responsable(s): Philippe DURANCE
Anne ROUBELAT

Présentation PROGRAMME COMPÉTENCES ET DÉBOUCHÉS INFORMATIONS PRATIQUES

Public, conditions d'accès et prérequis

Pré requis : Niveau bac+2 ou bonne connaissance de l'entreprise.

Objectifs

Etre en mesure d'intégrer la gestion de l'environnement dans la gestion quotidienne de l'entreprise, à tous les niveaux et fonctions concernés.

Mentions officielles

Institution officielle figurant sur le diplôme : Certificat de compétence[®] Management environnemental

Code(s) NSF : Ressources humaines, gestion du personnel, organisation du travail (contrôle/prévention) (315) - Sciences humaines et droit (12)

Code(s) ROME : Recherche en sciences de l'homme et de la société (K2401) - Conseil en organisation et management d'entreprise (M1402)

Tarifs 2023-2024

- Financer ma formation

Emploi du temps

Cliquez ici pour prendre connaissance de l'emploi du temps des unités d'enseignement du centre Cnam Paris.

M'inscrire

M'inscrire

Inscrivez-vous au centre Cnam Paris en ligne et sur place (sur rendez-vous).
Le portail des inscriptions sera de nouveau accessible le lundi 26 juin 2023 à 10h.

S'inscrire

Consultez notre offre de formation 2023-2024
Consultez également nos fiches métiers.

En cas de situation exceptionnelle

Vous souhaitez vous inscrire à des unités d'enseignement à la carte

Les unités d'enseignement[®] sont capitalisables : cumulées, elles peuvent aboutir à la délivrance d'un diplôme/certificat.

- 1 Choisissez vos cours en consultant l'offre de formation du Cnam Paris. Noter les codes des enseignements que vous avez choisis.
- 2 Validez l'inscription. Si vous êtes étudiant, vous pouvez bénéficier d'un accompagnement de l'établissement de la formation des compétences.
- 3 Consultez l'emploi du temps des enseignements que vous avez choisis et vérifiez qu'ils sont cumulables (chronologiquement).

Tarifs

Tarifs étudiants 2023-2024
Tarifs non-étudiants 2023-2024
Modalités de paiement
Conditions de remboursement
Conditions générales de vente

Planification des cours et salles d'enseignement

Consultez l'emploi du temps des cours
Calendrier de l'année 2023-2024
Calendrier de l'année 2023-2024
Lien d'inscription

Inscription financée par

le cnam
inscription en ligne

Conservatoire national des arts et métiers

"Éclairer l'ignorance qui ne connaît pas et la pauvreté qui n'a pas le moyen de connaître."
Abel Houri Gignère

J'ai mon identifiant de connexion

Je suis déjà élève au Cnam...

Identifiant *
Mot de passe *

Je n'ai pas d'identifiant de connexion

Je crée mon identifiant pour m'inscrire au Cnam...

Civilisé * ☐ H. ☐ M. ☐ R. ☐ Fille

Nom de naissance *
Prénom *

Date de naissance *

Courriel *

Confirmez votre courriel *

Recopiez le texte ci-dessus *

Créer mon identifiant

* Ces champs sont obligatoires

Exemple 2 : je clique sur Guadeloupe

► Une page s'ouvre : cliquez sur l'onglet « Informations pratiques »

► Dans « Centre(s) d'enseignement proposant cette formation », cliquez sur Pointe-à-Pitre

► Une page s'ouvre : contactez le centre pour vous inscrire.

Pointe-à-Pitre

Adresse : Campus Foullole BP 612 97168 97168 POINTE A PITRE CEDEX

Tél : 05 90 21 06 46

Site internet : <http://www.cnam-guadeloupe.fr>

Organisation

Structure(s) de rattachement : Guadeloupe

Lexique des termes employés dans les pages et les fiches descriptives des formations

Accréditation

L'accréditation correspond à l'attribution par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (MESR) à un établissement donné (le Cnam par exemple) du droit de délivrer les diplômes nationaux.

Alternance

L'alternance est un système de formation fondé sur une phase pratique en entreprise et une phase théorique en centre de formation qui alternent. Comprenant deux types de contrats, le contrat d'apprentissage et le contrat de professionnalisation, l'alternance permet de concilier travail en entreprise et formation académique.

Apprentissage

Le contrat d'apprentissage est un contrat de travail correspondant à la modalité pédagogique de l'alternance. Il est une voie de formation initiale qui a pour but d'obtenir un diplôme d'État (CAP, baccalauréat, BTS, licence, master...) ou une certification professionnelle inscrits au répertoire national des certifications professionnelles (RNCP). L'apprentissage associe une formation en entreprise chez un employeur et des enseignements dispensés dans un organisme de formation initiale, le CFA.

Blocs de compétences

Le bloc de compétences est une partie du diplôme ou de la certification dont l'intitulé correspond à une activité professionnelle, une mission ou des métiers cibles du diplôme. Il est décrit par une liste de compétences contribuant à l'exercice autonome d'une activité professionnelle. Il est évalué et validé par le Cnam. Une attestation de réussite au bloc de compétences de la certification est remise au lauréat.

Certification / diplôme

La certification ou le diplôme est un titre officiel délivré par une autorité compétente, qui atteste l'acquisition de connaissances, de compétences ou de qualifications après vérification des compétences ou connaissances d'une personne. Son obtention donne lieu à la délivrance d'un parchemin de diplôme.

Certifications professionnelles enregistrées au répertoire national

Les certifications professionnelles dites « titres RNCP » sont des certifications à finalité professionnelle reconnues dans leur spécialité par l'État et les partenaires sociaux. Ces titres sont enregistrés au Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) sur demande du Cnam. Les certifications enregistrées au RNCP sont classées par niveau de qualification. Leur création fait l'objet d'une décision publiée par France compétences sur son site web. Chaque certification est décrite dans une fiche RNCP en termes d'activités visées et de compétences évaluées.

Certificats de compétence

Les certificats de compétence sont des diplômes du Cnam, ils s'adressent à un public ayant déjà suivi un parcours bac+2. Ils comportent environ 300 heures d'enseignement sur une durée d'un an à un an et demi. Ciblés sur un champ professionnel spécifique, ils peuvent répondre à des besoins de spécialisation ou de formation complémentaires. Certains certificats de compétence correspondent à une partie d'un cursus diplômant de niveau 6 (parcours bac+3/bac+4).

Certificats professionnels

Les certificats professionnels sont des diplômes du Cnam, qui s'adressent à un public de niveau bac et comptent environ 300 heures d'enseignement sur une durée d'un an à un an et demi. Ils constituent une première étape vers un diplôme de niveau 5 (parcours bac+2).

Certificats de spécialisation

Les certificats de spécialisation sont des diplômes propres du Cnam qui sanctionnent des formations de courte durée, professionnalisées et ciblées, qui peuvent répondre à des besoins de spécialisation ou de formation complémentaires. Ils s'adressent à un public de niveau bac+4 et font l'objet de conditions spécifiques d'accès. Certains peuvent correspondre à une partie d'un cursus diplômant de niveau 7 (parcours bac+5).

CFA

Centre de Formation d'Apprentis. Centre d'enseignement qui accueille les apprentis pour la partie théorique/académique de leur formation quand ils ne sont pas en entreprise, le Cnam dispose de son propre CFA et il est en relation avec de nombreux CFAs partenaires.

Contrôle continu

Le contrôle continu est un système d'évaluation basé sur des contrôles de connaissances et de savoirs répartis tout au long de l'année.

Crédits ECTS

En 1989, il a été décidé de mettre en place un standard à l'échelle européenne — les crédits ECTS (European Credit Transfer System) pour favoriser la mobilité des étudiants entre pays membres. Les ECTS « expriment le volume d'apprentissage sur la base des résultats d'apprentissage définis et la charge de travail qui y est associée », selon le Guide officiel ECTS édité par l'Union européenne. Les diplômes des pays de l'Union européenne sont assortis d'ECTS.

Une licence = 180 ECTS, un master 120 ECTS, etc. Dans ce système, un semestre = 30 ECTS.

Au Cnam, ils sont utilisés comme « monnaie » et associés aux unités de parcours de formation pour indiquer aux publics le volume attendu des enseignements choisis.

La correspondance Crédits/volume horaire de la formation est la suivante + ou - 10% :

2 crédits = 22 h
3 crédits = 30h
4 crédits = 40 h
5 crédits = 45h
6 crédits =50 h
8 crédits = 65 h
9 crédits = 70h
10 crédits =75 h

DAEU

Le Diplôme d'Accès aux Études Universitaires de niveau 4 est un diplôme national. Il confère les mêmes droits que ceux qui s'attachent au succès au baccalauréat, et notamment l'accès aux études supérieures.

Domaine, Mention et Parcours

Pour les diplômes LMD (DEUST, licence, licence professionnelle, master, doctorat), l'intitulé et le contenu de chaque diplôme sont définis par un domaine, une mention et un parcours donnés. Ces 3 éléments (du plus large au plus fin) déterminent le périmètre de spécialité couvert par le diplôme.

Développement soutenable

Le développement soutenable consiste à donner un accès équitable à l'éducation, aux soins de santé, à un environnement sain et aux ressources vitales à tous dans le respect de l'environnement.

Diplômes nationaux : DEUST, licence, licence professionnelle, master, doctorat

Les diplômes nationaux sont accrédités par le ministère chargé de l'enseignement supérieur. La structuration de l'offre selon le schéma du LMD repose sur des caractéristiques simples : les diplômes nationaux sont identifiés en domaine de formation (ALL, DEG, STS ou SHS) et en mention ; des parcours de formation leur sont associés par l'établissement, chacun des cycles conduisant à un diplôme national est organisé en semestre : 4 semestres pour le DEUST, 6 semestres pour la licence, 4 semestres pour le master (M1 et M2) et 6 ou 8 semestres pour le doctorat.

NB : au Cnam, l'organisation des enseignements en cours du soir ne permet pas de faire une L1 (ou une L2...) sur une seule année. Seuls certains M2 (deuxième année de master) sont organisés à temps plein.

Diplômes et labels d'établissement

Les diplômes et labels d'établissement sont des formations propres à l'établissement, de niveau de formation bac+2 à bac+5 sans niveau de qualification reconnu, qui ont des conditions d'accès et des modes d'organisation spécifiques. Il s'agit des bachelors, des magisters, des masters spécialisés (label accrédité par la Conférence des grandes écoles), des MBA (label accrédité par l'Association of MBAs) et des certificats du Cnam. Les labels sont soumis à l'accréditation d'associations comme l'AMBA ou la CGE.

DU ou DIU

Diplôme universitaire ou interuniversitaire. Les DU et DIU sont des diplômes d'établissement en 1 an et correspondent à une spécialisation, une technique, une approche complémentaire à un ou plusieurs métiers. Contrairement aux diplômes nationaux délivrés au nom du ministère, les DU sont des diplômes spécifiques d'universités ou d'établissement d'enseignement supérieur, ils ne rentrent pas dans le système LMD.

Formation initiale

Les formations dites « initiales » sont des cursus de l'enseignement supérieur qui s'inscrivent dans la continuité de la scolarité primaire et secondaire d'une personne ayant le statut d'étudiant ou d'apprenti.

Formation continue

La formation continue que l'on appelle parfois « formation pour adultes » concerne les personnes en reprise d'études qui après quelques années dans la vie active intègrent un parcours de formation.

Formation continue hors temps de travail (HTT)

Au Cnam, la formation continue HTT correspond aux cours du soir ou samedi (hors temps de travail).

Formation ouverte et à distance (FOAD)

La formation ouverte et à distance permet de suivre les cours en ligne. Elle utilise une plateforme d'apprentissage en ligne « Moodle » dans laquelle diverses ressources pédagogiques, tels que des activités, vidéos, visioconférences synchrones ou asynchrones, MOOC, quiz sont proposés. Ces ressources sont complétées par du tutorat et un forum.

HCERES

Haut Conseil de l'Évaluation de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur. Cette institution indépendante évalue les structures de l'enseignement supérieur (université, laboratoires de recherche...), mais aussi la recherche et les formations afin de permettre ensuite l'accréditation par le ministère de l'enseignement supérieur.

MOOC

Massive Open Online Course (en français, formation en ligne ouverte à tous ou FLOT, ou encore cours en ligne ouvert et massif ou CLOM). C'est une formation accessible via une plateforme d'apprentissage en ligne (FUN pour le Cnam), gratuite, capable d'accueillir un grand nombre de participants. Elle propose sur 6 semaines une vidéo d'environ 10 minutes chaque jour, des quiz en fin de semaine et à la fin de la formation permettent de valider le MOOC et d'obtenir une attestation de réussite. Des formations plus spécifiques à une organisation et visant un public plus limité comme les SPOC (*Small Private Online Course*) sont proposés en alternative au MOOC.

Niveau de formation / de qualification

La classification française des niveaux de formation est une nomenclature construite en 1969 par la Commission statistique nationale de la formation professionnelle et de la promotion sociale. Elle distingue six niveaux de formation. Cette classification est remplacée en 2019 par le Cadre national des certifications professionnelles.

Le cadre national des certifications professionnelles définit le niveau de qualification associé à chaque certification professionnelle. Ce niveau est fixé en fonction de critères de gradation des compétences nécessaires à l'exercice d'activités professionnelles.

Niveau 3 (anciennement V) : CAP/BEP

Niveau 4 (anciennement IV) : baccalauréat

Niveau 5 (anciennement III) : DEUG, BTS, DUT, DEUST

Niveau 6 (anciennement II) : licence, licence professionnelle, BUT

Niveau 7 (anciennement I) : master, diplôme d'ingénieur

Niveau 8 (anciennement I) : doctorat, habilitation à diriger des recherches

Niveau d'entrée

Le niveau d'entrée correspond au niveau de diplôme minimum qu'il faut posséder pour accéder à la formation.

Niveau de sortie

Le niveau de sortie correspond au niveau de diplôme que la formation suivie permet de valider.

Parcours de formation

Le parcours de formation correspond au cheminement qu'un auditeur du Cnam poursuit en formation pour atteindre ses objectifs professionnels. Il peut s'étalonner tout au long de la vie, en fonction des réorientations successives.

Les unités d'enseignement sont les briques de base pour construire son parcours de formation.

Parcours à la carte / Package

Les parcours de formation sont construits avec différentes unités d'enseignements et/ou d'activités qui peuvent avoir une ou plusieurs modalités (présentiel soir ou journée, formation à distance...). Dans les parcours « à la carte », l'auditeur choisit chaque année les unités et la modalité des unités qu'il souhaite faire, il organise son parcours de formation à son rythme.

D'autres parcours dits « en package » imposent l'inscription à un diplôme, c'est-à-dire à un groupe d'unités d'enseignement, non détachables les unes des autres, à suivre « en package ».

Professionnalisation

Le contrat de professionnalisation est un contrat de travail en alternance. Il permet d'associer enseignement dans un organisme de formation continue et périodes de mise en pratique au sein d'une entreprise.

Il est une voie de formation continue qui a pour but d'acquérir une qualification professionnelle reconnue (un diplôme ou un titre professionnel enregistré dans le Répertoire national des certifications professionnelles [RNCP], un certificat de qualification professionnelle [CQP] ou une qualification reconnue dans les classifications d'une convention nationale).

RNCP

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles dresse la liste des titres ou des diplômes attestant d'une qualification professionnelle dont le niveau est reconnu par l'État (système de niveaux de 2 à 8). Cela concerne principalement des formations longues. Une formation est inscrite au RNCP lorsqu'elle a été certifiée par France Compétences.

Semestre

Le semestre est une période de six mois consécutifs. Notre calendrier universitaire est divisé en deux semestres : de septembre à janvier et de février à juin.

TD

Les travaux dirigés (TD) sont des **cours qui se tiennent en groupes plus restreints et complètent les cours magistraux** par la mise en pratique et l'approfondissement des connaissances théoriques.

Titres d'ingénieur

L'École d'ingénieurs du Cnam (EICnam) propose des **diplômes d'ingénieur en cours du soir ou en alternance** (contrat d'apprentissage ou de professionnalisation), accrédités par la Commission des titres d'ingénieur (CTI).

Transition écologique

La transition écologique est le passage, à l'échelle d'une société, à des modes d'habiter et des systèmes productifs plus durables qui répondent aux grands enjeux environnementaux, ceux du changement climatique, de la rareté des ressources, de la perte accélérée de la biodiversité et de la multiplication des risques sanitaires environnementaux. La transition écologique passe notamment par la formation et les métiers de l'environnement.

Transition énergétique

La transition énergétique désigne l'ensemble des changements engagés pour réduire l'impact environnemental de la production, de la distribution et de la consommation d'énergie (électricité, gaz...).

Unité d'activité (UA)

Les unités d'activité sont des éléments de formation autre que les cours (expérience professionnelle, voyages d'études, recherche bibliographique...) et obligatoires pour la délivrance des diplômes. Elles sont évaluées au travers de productions telles que la rédaction et la soutenance de mémoires, rapports professionnels...

Unité d'enseignement (UE)

Les Unités d'enseignement sont des cours ou travaux dirigés ou travaux pratiques et correspondent à des apports de connaissances et de compétences en face à face pédagogique sur site ou virtuel. La majorité des formations du Cnam sont organisées en UE, suivies individuellement « à la carte » et capitalisables dans la perspective d'une certification. Une UE représente de 30 à 80 heures de cours, elle a une valeur en crédits. Les UE sont dispensées hors temps de travail (HTT), en journée ou en formation ouverte à distance FOAD.

Unité spécifique (US)

Les unités spécifiques sont des UE qui ne peuvent pas être suivies à la carte ; elles sont attachées obligatoirement à une certification, dont l'accès est souvent sélectif (licence professionnelle, master, proposées en « formation package »). Les US, pour ces raisons pédagogiques et administratives, ne sont accessibles qu'aux élèves inscrits à un diplôme.

VAE

Validation des Acquis de l'Expérience. Cette voie de diplômation permet de reconnaître et de valider les compétences acquises lors d'un parcours, d'une carrière professionnelle pour obtenir un diplôme. Le diplôme est délivré à la suite d'une procédure de reconnaissance des compétences (dossier et entretien).

VAPP

La Validation des Acquis Personnels & Professionnels permet d'intégrer une formation diplômante en l'absence des diplômes normalement requis pour y accéder (accéder à un master sans être titulaire d'une licence par exemple).

VES

La Validation d'Études Supérieures permet l'obtention de tout ou partie d'un diplôme de l'enseignement supérieur, par reconnaissance de ses études antérieures suivies en France ou à l'étranger.

Webinaire

Un webinaire est une conférence ou un séminaire en ligne.